

L'Etat légitime la violence contre Sébastien

Le procureur de Paris a demandé un non lieu pour les violences commises sur Sébastien.

Pour rappel lors de la mobilisation de la contre réforme des retraites, Sébastien, Militant SUD-Rail avec un gilet vert fluo sur le dos et les mains dans les poches a perdu son œil suite à un tir de grenade. Sébastien a donc été mutilé lors de la manifestation du 23 mars 2023 alors qu'il ne représentait aucun danger et n'avait commis aucune violence mais pour le procureur, c'est normal.

Dans quel pays démocratique peut on perdre un œil dans une manifestation? L'Etat français est un des seuls à utiliser des armes de guerre pour contrôler sa population mais dans notre cas, cela va encore plus loin, elle légitime cette violence alors que celle-ci ne respecte pas le cadre légal pourtant un des plus permissif au monde.

Pour le procureur, Sébastien a été mutilé mais cela ne mérite pas de poursuite judiciaire, pourtant:

-Sébastien était juste en train de manifester.

-Le policier n'était plus habilité à tirer une grenade.

-Le policier n'a pas déclaré le tir de grenade dans son rapport tandis que celui-ci devrait être consigné.

-Toutes les vidéos disponibles démontrent les versions de Sébastien et des témoins des parties civiles.

Notre avocat a contesté le réquisitoire du parquet de Paris et l'avocate de Sébastien aussi. Nous espérons que la vérité va enfin être prise en compte dans cette affaire et apportons tout notre soutien à Sébastien.

En attendant que la décision soit prise, nous rappelons notre engagement sur le droit de manifester sans être blessé.

Solidaires et SUD-Rail exigent l'interdiction de l'utilisation de grenade et autres armes de guerre en France pour contrôler la population.